



ROU
LE
10
10
10
10

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Vendredi 10 Décembre 2010
A 15 h 00– à LA ROCHE BERNARD

EXTRAIT DE DELIBERATION

Le Conseil d'Administration de l'Institution d'Aménagement de la Vilaine (I.A.V.) légalement convoqué, s'est réuni le **Vendredi 10 Décembre 2010 à 15 h 00** dans les locaux de l'I.A.V. à la Roche Bernard, sous la Présidence de M. Yvon MAHE.

ETAIENT PRESENTS

- Monsieur Yvon MAHE, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Charles MOREAU, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Yves DANIEL, Conseiller Général de Loire Atlantique
- Monsieur Philippe BONNIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Michel GAUTIER, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Madame Yvette ANNEE, Conseillère Générale du Morbihan
- Monsieur Joseph BROHAN, Conseiller Général du Morbihan

Absents Excusés :

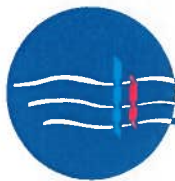
- Monsieur Jean THOMAS, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Joël LABBE, Conseiller Général du Morbihan
- Monsieur Jean-François GUERIN, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur Auguste FAUVEL, Conseiller Général d'Ille et Vilaine
- Monsieur André TRILLARD, Conseiller Général de Loire-Atlantique

ASSISTAIENT EGALEMENT A LA SEANCE :

- Monsieur Michel ALLANIC, Directeur Général des Services I.A.V.
- Monsieur Jean-Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'I.A.V.,
- Madame Corinne HERVE, Secrétaire Générale, I.A.V
- Monsieur PAILLOT, Payeur Départemental.

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, le Président ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

.../...



INSTITUTION
D'AMÉNAGEMENT
DE LA VILAINE

REDON
2010
RE
4

CONSEIL D'ADMINISTRATION
du Vendredi 10 Décembre 2010
A 15 h 00- à LA ROCHE BERNARD

I- ACTIONS

5 – Site des Marais de Redon et de Vilaine – Maîtrise d'Ouvrage des actions du projet de Contrat de Territoire Milieux Aquatiques des marais de Redon et de Vilaine : cas particulier pour les Marais de l'Isac pour 2011

Dans le cadre du programme Interreg WAVE, il est prévu des actions sur les marais de Redon subventionnés à 50% de 150 000 euros (soit 75 000 euros). Ces travaux doivent être engagés avant fin 2011.

Il était prévu d'utiliser cette enveloppe sur l'ensemble des marais de Redon et de Vilaine, mais le retard pris dans les études nous conduit à vous proposer de focaliser des actions sur le marais du Vieil Isac.

En effet, ce marais est sérieusement menacé par la déprise agricole. Le réseau de douves n'a plus la capacité de ressuyer efficacement les prairies et la surface des parcelles colonisées par la jussie ne cesse d'augmenter tous les ans. Il serait utile de mener une opération « pilote » sur ce marais où nous sommes par ailleurs gestionnaire du vannage. Le syndicat de l'Isac en cours de création aujourd'hui assurera la maîtrise d'ouvrage des actions sur ce marais à partir de 2012.

Il est donc proposé au Conseil d'administration d'assurer la maîtrise d'ouvrage des travaux de rétablissement de la circulation hydraulique sur ce marais, conformément au Plan global d'actions, pour un montant total qui n'excèdera pas 150 000 euros HT.

Le financement de cette opération serait le suivant : 50% Europe (Interreg WAVE), 30 % Région Pays de Loire, 5 à 10% Syndicat de l'Isac et 10 à 15% IAV (en tant que propriétaire du vannage).

Par ailleurs, un dossier d'autorisation de travaux sera déposé en décembre prochain auprès de la DDTM de Loire-Atlantique, déjà informée de la démarche envisagée.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration, à l'unanimité,

- **Décide d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux dans les conditions proposées ;**
- **Sollicite les financeurs (Europe et Région Pays de la Loire) pour les subventions prévues au Plans de financement ;**
- **Charge le Président de signer toutes pièces afférentes.**

Pour extrait conforme

Le Président,

Y. MAHE